

AVIS DE MODIFICATION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE SNCF GARES & CONNEXIONS

Gare de Toulouse (31000)

La convention d'occupation signée le 31 août 2022 entre SNCF Gares & Connexions et Maison Picto pour une durée de sept ans, pour l'occupation d'un emplacement commercial liés à/aux activité(s) listé(es) ci-après a fait l'objet de l'avenant n°3 signé en date du 31 mars 2025.

« Sandwicherie artisanale »

Cet avenant, dont l'objet est le cadre de deux abattements de redevance issus de précédents avenants peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, auprès de la société Retail & Connexions – 16, avenue d'Ivry – 75013 PARIS.